

COMPTE RENDU DU 1^{er} conseil d'école

Jeudi 7 novembre 2013 18h

Mairie de Vénérieu

Présents :

Laurent GUILLET, mairie St Hilaire de Brens
Félicia GRAY, mairie de Vénérieu
Eric CECILLON, mairie de Moras
Julien BAUP, Ecole de Vénérieu
Crystèle PHILIBERT, Ecole de Vénérieu
Myriam BRENAC, Ecole de Vénérieu
Monique BOUVET, Ecole de St Hilaire

Adeline BRUNET, Ecole de St Hilaire
Loïc TESTENOIRE, Ecole de St Hilaire
Stéphanie ALQUATI, parent délégué
Fabrice COINDRE, parent délégué
David MORIN, parent délégué
Virginie BARTHOMEUF, parent délégué

Excusée : Mme Grange (Inspectrice de l'Education Nationale)

Ordre du jour

1. Ecoles
 - a. Rappel des effectifs
 - b. Règlement intérieur
 - c. Bilan de la coopérative scolaire
 - d. Projets
 - e. Changement des rythmes scolaires
 - f. Dortoir en maternelle
 - g. Collation quotidienne à l'école maternelle
 2. Mairies
 - a. VENERIEU
- i. Future école de Vénérieu
 - ii. Surcharge école de Vénérieu
 - iii. Demande de renouvellement des ordinateurs
 - iv. Date de retour de M. NICOLAS ?
 - v. Infiltration d'eau classe de Myriam
- b. ST HILAIRE :
 - i. demande d'augmentation du temps d'ATSEM
 - ii. Demande d'augmentation des crédits pour l'école
 - iii. Gestion du chantier extension de l'école
 - iv. Nouvelle classe

1. ECOLES

a. Rappel des effectifs

ST HILAIRE	VENERIEU
22 Petite Section	18 CE1
27 Moyenne Section	24 CE2
16 Grande Section	20 CM1
21 CP	19 CM2
TOTAL 86 élèves	TOTAL 81 élèves
Soit 10 élèves de plus qu'en 2012/2013	Soit 10 élèves de plus qu'en 2012/2013

Les effectifs par communes sont demandés par les mairies aux enseignants.

Il y aura très prochainement une campagne de validation d'effectifs pour la rentrée 2014.

Afin de pouvoir établir au mieux cet effectif, il est demandé aux mairies la possibilité, lors des dépôts de permis de construire, d'intégrer un cadre où les futurs habitants indiqueraient le nombre d'enfants qu'ils souhaiteraient scolariser ainsi que le niveau de classe.

b. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est validé après modification des horaires pour l'école de Vénérieu.

c. Bilan des coopératives scolaires

	ST HILAIRE	VENERIEU
SOLDE AU 01/09/13	3665.44 €	1602.73 €
ACHATS 2012/2013	2250.08 €	2343.78 €
RECETTES 2012/2013	3241.50 €	2924.77 €
EXCEDENT 2012/2013	991.42 €	580.99 €

d. Projets

Classe de Myriam et de Loïc (GP/CP/CE1/CE2) : sorties en montagne avec guide à la Féclaz (73) en 2 journées, une en janvier et une en mai.

Myriam : Intervention du Planning Familial de Bourgoin en 5 séances sur la 4^{ème} période.

Maternelles : animation autour du thème du cirque.

COMPTE RENDU DU 1^{er} conseil d'école

Jeudi 7 novembre 2013 18h

Mairie de Vénérieu

Classes de Crystèle et Julien : Ski de fond 5 sorties en janvier et février

Concernant les sorties de ski de fond qui se dérouleront des mardis, les enseignants en appellent aux parents volontaires pour accompagner et encadrer les sorties (il n'est pas nécessaire d'avoir un bon niveau de ski).

e. Réforme des rythmes scolaires

Le souhait de la Communauté de Communes est de mettre en place cette réforme de manière identique pour l'ensemble des communes, dans le but de mutualiser les moyens pour sa mise en place.

A l'étude, la sous-traitance de l'animation des heures d'activités au Centre Léo Lagrange qui gère déjà le centre de loisirs de Salagnon et de St Marcel bel Accueil. Les $\frac{3}{4}$ d'heures d'activités sur 4 jours seraient regroupées en 1h30 sur 2 jours. Le souhait des communes serait d'ouvrir la demi-journée supplémentaire le samedi matin.

L'inspectrice de l'Education Nationale dont nous dépendons privilégie elle le mercredi matin et souhaite harmoniser cette pratique au niveau de toutes les écoles qui dépendent d'elle.

La commune de Moras témoigne de l'avancée de ses démarches à ce sujet.

Moras dépend de la communauté de communes de l'Isle Crémieu, qui laisse chaque commune se débrouiller avec l'application de cette réforme.

La Mairie de Moras a organisé un échange entre les parents d'élèves, les instituteurs et la mairie afin de se mettre d'accord sur les conditions d'application de cette réforme.

Suite à un sondage effectué à la suite de cet échange, les parents se sont positionnés sur le mercredi matin.

8 intervenants seront recrutés et, pour l'instant, aucune répercussion financière sur les familles n'est prévue.

Pour le RPI de St Hilaire/Vénérieu, une rencontre est donc organisée le 15 novembre à 18h en présence des enseignants, des mairies et des représentants des parents d'élèves. Les parents sont invités à venir échanger leur point de vue et exprimer leur souhait concernant cette réforme.

Un sondage leur sera remis à l'issue de cette rencontre.

f. Dortoir

L'extension du dortoir n'est pas possible et même si le nombre d'enfants scolarisés augmente, aucune solution n'est envisageable pour le moment. Les enseignants et les ATSEM font leur possible afin que chaque enfant de Petite Section puisse bénéficier du dortoir.

Pour les Moyenne Section, il ne s'agit pas d'une sieste mais d'un temps de repos, qui ne nécessite donc pas une place en dortoir.

La gestion du retour à l'école d'un enfant après la sieste n'est pas gérable pour l'équipe d'enseignants et d'ATSEM, ni en terme d'organisation, ni en terme de sécurité.

g. Collation à l'école maternelle

Chaque année ce sujet revient et à chaque fois, les demandes des parents sont différentes.

Il est rappelé aux parents que cette collation n'est pas obligatoire, qu'elle se fait entre l'arrivée en classe et 8h50, pour les enfants qui ont déjeuné tôt. Cette année, ne sont demandés que des fruits ou compotes donc rien qui ne va à l'encontre de la lutte contre l'obésité.

L'école envisage donc de faire un sondage concernant cette collation.

2. MAIRIES

a. VENERIEU

i. Future école de Vénérieu

Une rencontre a eu lieu en juin 2013 avec M. DUMONT du Conseil Général de l'Isère, Mme GRANGE (Inspectrice de l'Education Nationale), Julien BAUP, les élus et architectes. Après visite du site (le projet prévoyait l'école à la place du parking en gravier actuel, à côté de la salle des fêtes), M. DUMONT a fait part de sa réticence à subventionner ce projet de groupe scolaire (avec cantine, 4 classes plus un bureau de direction) pour les raisons suivantes :

Le financement d'une cantine a été fait récemment. Concernant le projet, l'école se trouvait au bord d'une départementale avec une circulation de grande fréquence ; la question de l'accessibilité du car et de son stationnement a également été soulevée.

Le cout de ce projet étant élevé, sans la subvention du Conseil Général, il n'est pas possible de le réaliser.

COMPTE RENDU DU 1^{er} conseil d'école

Jeudi 7 novembre 2013 18h

Mairie de Vénérieu

Du coup la mairie de Vénérieu souhaite faire appel à un nouvel architecte, dont la 1^{ère} rencontre aura lieu le 15/11.

ii. Surcharge école de Vénérieu

Aucune solution n'est pour l'instant proposée au niveau de la surcharge des classes et de l'éventualité d'une ouverture de classe l'an prochain.

Concernant la récréation, il est proposé que la récréation se fasse par roulements et/ou que la partie derrière la classe de Myriam soit également utilisée. Cette solution est envisageable mais ne résout pas le problème du nombre d'élèves par classe et de la dangerosité de la cour.

iii. Renouvellement des ordinateurs

Le remplacement des ordinateurs est prévu sur le budget 2014.

Dans la classe de CM2, il reste 3 ordinateurs sur 6, la classe de Myriam en dispose de 2 et celle de Christelle de 3. L'école a besoin urgent de 3 nouveaux ordinateurs (minimum) dont 1 de manière très urgente.

Un appel à don est renouvelé auprès des parents qui disposent d'unités centrales ou d'écran dont ils souhaitent se séparer et qui sont en bon état de fonctionnement.

A noter que pour les CP, à St Hilaire, il n'y a pas d'ordinateurs alors que l'initiation informatique est au programme. Cette classe aurait donc besoin de 3 ou 4 ordinateurs pour effectuer du traitement de texte.

iv. Date de retour de M. NICOLAS

M. NICOLAS est arrêté jusqu'au 16/11 mais la mairie ne sait pas s'il va être prolongé ou non.

La mairie va procéder au recrutement d'un jeune de moins de 26 ans en contrat d'avenir.

v. Infiltrations d'eau dans la classe de Myriam

Cette infiltration est due aux feuilles qui bouchent les chenaux. M. NICOLAS avait l'habitude de cela et procédait régulièrement au nettoyage des chenaux, mais comme il est absent depuis bientôt 2 ans, il est vrai que ce problème n'est du coup pas géré comme il se doit.

b. ST HILAIRE

i. Demande d'augmentation du temps d'ATSEM

L'école de St Hilaire accueille de plus en plus d'enfants et du coup les moyens en personnel n'étant pas adéquat, cela crée des problèmes de sécurité, des enfants qui se retrouvent seuls. Ce besoin se situe en début d'après-midi, alors que Catherine ne peut se trouver au dortoir et en même temps accompagner la classe de Loïc à la salle des fêtes pour faire du sport.

La mairie de St Hilaire répond ne pas avoir de budget à consacrer à ce besoin.

ii. Demande d'augmentation des crédits pour l'école

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, l'école réclame également une augmentation des crédits. Cette demande sera étudiée sur le budget 2014.

iii. Gestion du chantier extension de l'école

L'équipe enseignante rapporte une bonne gestion du chantier et des nuisances sonores lors de la construction de l'extension de l'école.

iv. Nouvelle classe

La nouvelle classe est fonctionnelle, spacieuse et adaptée aux enfants.

3. Divers

Les mairies font appel aux parents afin de mettre à jour la liste des personnes disponibles pour effectuer le service minimum d'accueil lors des grèves.

La mairie de Vénérieu rappelle à son école que la pratique de jeux de ballons est interdite dans la salle des fêtes depuis sa réfection. Face à cette décision, les élèves de Vénérieu ne pourront donc quasiment plus faire d'EPS à la salle des fêtes. Cela pose le problème des 3h d'EPS hebdomadaires obligatoires (dans les programmes) pendant l'hiver et les jours de pluie (soit près de 5 mois sur 10).

COMPTE RENDU DU 1^{er} conseil d'école

Jeudi 7 novembre 2013 18h

Mairie de Vénérieu

Les prochains Conseil d'école sont fixés le 20/03 et le 12/06 à 18h à St Hilaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.